



**PROCÈS-VERBAL
2ème séance
du
04 mars 2026**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres en exercice : 9

**L'An deux mille vingt-six, le 04 mars, à SAINT-PERE-EN-RETZ
Le Conseil d'Administration du CCAS
Dûment convoqué, s'est réuni, aux salles annexes de la Mairie,
Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre AUDELIN, Maire.**

Date de la convocation : lundi 23 février 2026

Etaient présents : M. Jean-Pierre AUDELIN, Mme Ginette VALLÉE, Mme Anaïs GROLLIER, Mme Karine HOURLIER SAGUERRE, Mme Evelyne MICHOU, M. Michel BOUILLANT, Mme Armelle BUAUD, Mme Yolande LEFÈVRE

Absents excusés : M. Christian AUDION donne pouvoir à Mme Yolande LEFÈVRE

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Mme Ginette VALLÉE

A L'ORDRE DU JOUR

Heure d'ouverture de séance : 17h35

1. Adoption du Procès-Verbal du 04 février 2026

Adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2025

Présentation du rapport d'activité de l'année 2025.

Monsieur Jean-Pierre AUDELIN souligne que :

- dans le cadre des procédures d'expulsion, le Maire est tenu de rédiger un rapport social et de le transmettre au préfet.
- lorsqu'un logement insalubre est signalé via la plateforme Histologe, le Maire doit faire procéder à une évaluation du logement, comprenant des visites sur place, la rédaction de rapports détaillés et l'envoi de courriers de mise en demeure aux propriétaires concernés, avant de transmettre le dossier à l'autorité compétente.

3. Approbation du Compte Financier Unique 2025

Adopté à l'unanimité.

2026 MAR 04

4. Affectation du résultat d'exploitation 2025

Adopté à l'unanimité.

5. Budget primitif 2026

Adopté à l'unanimité.

6. Demande de subvention de l'Association Mobilité Solidaire Sud Estuaire

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle à l'association Mobilité Solidaire d'un montant de 400€00.

7. Questions diverses

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire, Président du CCAS, adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement et leur investissement au cours de ces douze dernières années.

Il tient à saluer la grande sagesse dont le Conseil d'Administration a fait preuve dans l'examen des situations ainsi que l'efficacité des actions menées.

La séance est levée à 18h30.

Signatures

Le Secrétaire de séance,
Mme VALLÉE Ginette



La Présidente de séance,
Mme GAYAUD Séverine

